

Colloque

Justice des enfants : Protection et Éducation !

Le collectif interprofessionnel Justice des Enfants organise un colloque intitulé “*Justice des enfants : Protection et Education !*” qui se déroulera :

Salle Colbert à l’Assemblée nationale

le jeudi 21 novembre 2019 de 8h45 à 20h.

Dans le cadre de la réforme de la justice pénale des mineurs voulue par le gouvernement et portée par la garde des Sceaux, ce colloque a pour objectif de réfléchir aux évolutions nécessaires et souhaitables d’une justice respectueuse des droits de l’enfant en donnant la parole à des experts et acteurs de terrain impliqués tels que pédopsychiatres, sociologues, éducateurs et éducatrices, juges, avocats et avocates.

La justice des enfants n’est pas celle des adultes. Elle doit rester soucieuse de la particulière vulnérabilité des enfants et des jeunes confrontés aux défis d’une société devenue complexe et anxiogène. Ainsi elle nécessite du temps et des moyens dédiés, tant financiers qu’humain pour privilégier un parcours axé sur la prévention et l’insertion. Protection et éducation doivent guider les améliorations envisagées, c’est ce que ce colloque se propose de porter.

Informations pratiques

Pour s’inscrire cliquer sur le lien suivant :

[Colloque justice des enfants : Protection et Education](#)

Retrouver le programme du Colloque :

<https://www.facebook.com/colloquejusticedesenfants2019/>

A noter :

◆ La capacité de la salle étant limitée à 200 places et pour des raisons de sécurité vous devez impérativement vous inscrire. Seules les premières inscriptions seront prises en compte et la clôture des inscriptions est fixée au 11 novembre 2019 à 12h00.

◆ Pour participer vous devez :

✓ vous présenter dès 8h30 à l’accueil de l’Assemblée nationale afin de pouvoir effectuer les formalités de sécurité.

✓ présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, permis de conduire sécurisé édité à partir de septembre 2013, passeport ou carte de séjour). Seuls les originaux seront acceptés. Dans le cas contraire, l'accès à l'Assemblée nationale sera refusé.

◆ Aucune restauration n'est prévue sur place, pensez à prendre vos dispositions !

Liste des membres du collectif : Conseil national des barreaux - Conférence des bâtonniers - Barreau de Paris - Syndicat de la magistrature - Syndicat des avocats de France - SNPES PJJ FSU - La CGT - FSU - Ligue des droits de l'Homme - Généri - OIP Section Française - SNUAS FP FSU - DEI France - SNUTER La FSU Territoriale - Solidaires – Sud santé sociaux - SNEPAP FSU - Solidaires justice - FCPE 75